



Communiqué de presse

Orléans, le 2 janvier 2012

Protection des captages, où en est-on en Loire-Bretagne ?

L'Agence Régionale de Santé du Centre, la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Centre et l'agence de l'eau Loire-Bretagne viennent de publier le bilan de la protection des captages d'alimentation en eau potable à fin 2010.

Depuis 1995, l'état d'avancement des périmètres de protection des captages sur le bassin Loire-Bretagne fait l'objet d'une synthèse élaborée par les services du ministère en charge de la santé (DRASS puis ARS du Centre), en partenariat avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Il est ainsi possible de suivre l'évolution de la mise en œuvre des périmètres de protection des captages sur près de 20 ans.

Périmètres de protection, captages Grenelle, captages abandonnés, où en est-on ?

- Le bassin Loire-Bretagne compte 5 730 captages ; 68 % (représentant 75% des débits) font l'objet d'un arrêté de DUP contre 60% au niveau national.
- Le niveau de protection est inégal selon les départements, pour certains il est supérieur à 90 %.
- 1 220 captages en sont au stade de l'avis hydrogéologique.
- Aucune procédure n'est encore engagée pour près de 500 captages.
- Dans la dernière décennie, 800 captages ont été abandonnés et 220 autres devraient l'être à leur tour.
- Enfin sur les 128 aires d'alimentation des captages « Grenelle », 52 programmes d'actions sont lancés. S'y ajoutent les programmes financés dans le cadre de contrats territoriaux sur 14 captages des départements des Côtes d'Armor et du Finistère.

En savoir plus : explications et données chiffrées sur le bilan en ligne sur www.eau-loire-bretagne.fr ou www.ars.centre.sante.fr

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne représente 155 000 km², soit 28% du territoire national métropolitain. Il est constitué des bassins versants de la Loire et de ses affluents, de la Vilaine, des fleuves côtiers vendéens et bretons. Il intéresse 10 régions, 36 départements en tout ou partie, plus de 7 368 communes et 12 millions d'habitants.

Contact presse : Paule OPÉRIOL, agence de l'eau Loire-Bretagne
paule.operiol@eau-loire-bretagne.fr - t @PauleOperiol

Contact technique : Ségolène CHATELIN et Mathieu MERCIER, ARS du Centre 02 38 77 39 00 ou 31 23
ars-centre-communication@ars.sante.fr